

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2136

présenté par  
M. Ferrand

-----

### ARTICLE 51 QUINQUIES

Compléter cet article par les mots :

« et les mots : « recruté et géré » sont remplacés par les mots : « recrutés et gérés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.